

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 33 (1986)
Heft: 1-2

Artikel: Interview
Autor: Aeberhard, Robert / Müller, Heinz W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-367425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Interview

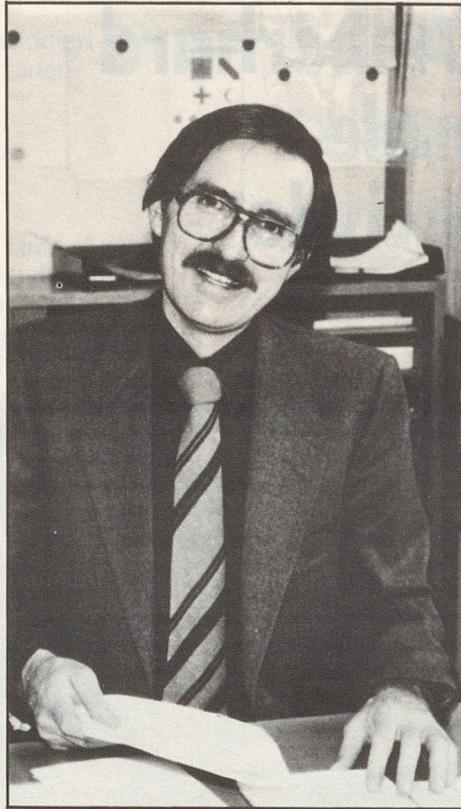
«Oft sind es gerade die Unbequemen, die uns die Augen öffnen, die uns aus den tiefen Karrwegen hinausreissen und uns damit schneller zum Ziele führen.» Dies sagt Robert Aeberhard, bis Ende des letzten Jahres Informationschef des Bundesamtes für Zivilschutz (BZS). Bevor Aeberhard nach fast zwölf Jahren sein Pult in der Bundesverwaltung räumte, stellte ihm «Zivilschutz»-Redaktor Heinz W. Müller einige Fragen betreffend die Problematik der Öffentlichkeitsarbeit im Zivilschutz, wo Robert Aeberhard zweifellos Pionierarbeit geleistet hat. Für den jetzt bei der Beratungsstelle für Unfallverhütung (bfu) als Informationschef wirkenden Aeberhard ist es klar, dass die Zivilschutz-Öffentlichkeitsarbeit die Veränderungen der Umwelt gebührend berücksichtigen muss.

BZS-Infochef Robert Aeberhard

■ «Zivilschutz»: Herr Aeberhard, während nahezu zwölf Jahren waren Sie Informationschef des Bundesamtes für Zivilschutz. Was hat sich gegenüber früher punkto Zivilschutz-Information geändert?

Robert Aeberhard: Wenn wir über die Zivilschutzmauern hinausblicken, stellen wir uns schwer fest, dass sich Welt und Gesellschaft in all ihren unterschiedlichen Strukturen stark verändert haben und dass dieser Veränderungsprozess munter weitergeht. Besonders im Bereich der Information stecken wir zurzeit mitten in einer revolutionären Phase: das Informationsgebiet nimmt gigantische Ausmasse an. Viele Bürger sind schon heute in der Lage, zu Hause bis fünfzig und mehr Radio- und Fernsehprogramme bzw. -stationen zu empfangen. Dieses Informationsangebot ist für den einzelnen kaum mehr zu überblicken, die Informationsflut nicht mehr zu bewältigen. Es versteht sich, dass die Sender um ihre Beachtung kämpfen müssen. Dieser Kampf um Zuhörer bzw. Zuschauer nimmt oft groteske Formen an. Beim Anwerben von neuen Informationskonsumenten sind den Informationsmachern alle Mittel recht. Billige Effekt- und Sensationshascherei sind da und dort Produkte dieser Lage. Was ich hier für die elektronischen Medien skizzieren, gilt in ähnlichem Masse auch für die Printmedien.

Die Zivilschutz-Information hat inmitten dieses Umfeldes keinen leichten Stand. Trockene amtliche Mitteilungen werden von den Medien kaum berücksichtigt – und wenn, dann werden sie von den Konsumenten kaum zur Kenntnis genommen. Leser, Hörer und



Zuschauer sind verwöhnt. Mit langweiligen Verlautbarungen weckt man kein Interesse. Zudem ist festzustellen, dass heute – und zwar in zunehmendem Masse – der Informationskonsument und Bürger amtlichen Verlautbarungen viel kritischer gegenübersteht als noch vor zehn und mehr Jahren.

■ Das BZS hat im letzten Jahr eine Studie über die Verbesserungsmöglichkeiten der Information und der Motivation der schweizerischen Bevölkerung auf dem Gebiet des Zivilschutzes in Auftrag gegeben, der SZSV anderseits hat im Frühjahr eine Inseratenkampagne zwecks Aufpolierung des Zivilschutz-Images lanciert. Weshalb diese «Unruhe»? Weshalb kommt der Zivilschutz offenbar trotz immenser Anstrengungen des BZS, des SZSV und anderer Zivilschutz-Frontkämpfer nicht immer an?

Solche Studien sind notwendig. Es scheint mir wichtig, dass die Verantwortlichen ihre Bereiche immer wieder neu beurteilen, Marschhalte einlegen, Konzeptionen überdenken und wo notwendig Weichen stellen, denn – siehe oben – wir leben in einer stets sich verändernden Welt. Ohne Flexibilität und ohne rollende Überprüfung der Wege und Ziele können wir keine Fortschritte erzielen. Dieses Analysieren von Ist-Zuständen hat nichts mit «Unruhe» zu tun, sondern ist ein normaler und notwendiger Vorgang. Warum die Zivilschutz-Informationsbemühungen nicht immer Früchte tragen (welche Bemühungen tragen immer

Früchte?), liegt in oben skizzierten Umständen. Dazu kommt, dass der heutige stressgeplagte Bürger sich in seiner Freizeit eher mit unterhaltenden, spannend-entspannenden Themen beschäftigen will als mit Problemthemen. Über diese Frage liesse sich eine dicke Studie (!) schreiben, etwa unter dem Titel «Möglichkeiten und Grenzen der Zivilschutzzöpflichkeitsarbeit unter besonderer Berücksichtigung der Akzeptanz durch die breite Öffentlichkeit und spezieller Zielgruppen»...

■ Sie haben auch grosse Erfahrung mit den Medien. Diese berichten in letzter Zeit – insbesondere im Zusammenhang mit dem Randproblem Verweigerung und atomaren Schreckensvisionen – oft kritisch, ja manchmal geradezu despektierlich über den Bereich Zivilschutz. Stört(e) Sie das?

Njein! Nein deshalb, weil wir uns mit unserem demokratischen Rechtsstaat der Presse- und Meinungsfreiheit erfreuen, weil wir in einem pluralistischen Staat auf viele Denker, Vordenker, Schreiber, kritische Bürger usw. angewiesen sind, weil Kritik notwendig ist und in der Regel der Sache nützt, weil ich Meinungsvielfalt und eine bunte Medienlandschaft schätze und auf jeden Fall dem «Eintopf» vorziehe, weil, weil, weil...

Es ist festzustellen, dass heute der Informationskonsument und Bürger amtlichen Verlautbarungen viel kritischer gegenübersteht als noch vor zehn und mehr Jahren.

Auch unboqueme Kritiker und/oder Partner bringen uns unseren Zielen näher. Und oft sind es gerade die Unbequemen, die uns die Augen öffnen, die uns aus den tiefen Karrwegen hinausreissen und uns damit schneller zu den Zielen führen.

Ja – immer dann – um wieder am obigen Njein anzuknüpfen –, wenn Unehrlichkeit, Egoismus, Profitdenken, Fanatismus oder mangelnder Sachverständ im Spiele sind.

■ Wie wir bereits eingangs feststellten, kann man punkto Öffentlichkeitsarbeit heute nicht mehr gleich operieren wie vor 20 Jahren. Was heißt das für den Zivilschutz?

Die Zivilschutz-Öffentlichkeitsarbeit muss sich der sich verändernden Umwelt anpassen oder mindestens die Veränderungen «gebührend» berücksichtigen. Was gestern und heute gut und richtig war und ist, kann morgen schon wenig erfolgsverheissend sein.

Auch unbequeme Kritiker und/oder Partner bringen uns unseren Zielen näher.

Die Produkte der Informationsmacher müssen «ankommen», also müssen sie einmal mediengerecht aufgearbeitet und kundenfreundlich «verkauft» werden. Dabei ist Flexibilität ebenso notwendig wie Mut zu unkonventionellen, unorthodoxen Methoden und Massnahmen. Weiter scheint mir wichtig, dass die «Etablierten» vermehrt ehrlich-aufbauende Kritik ernst nehmen, auf Kritiker eingehen, den Spreu vom Weizen trennen und dann die Weizenkörner aussäen und zum Blühen und Fruchtetragen bringen.

■ Am 19. November wurden Kantone und Vertreter verschiedener Zivilschutz-Organisationen in Bern eingeladen. Einziges Thema: «Unité de doctrine» punkt Information. Werden jetzt die kantonalen Zivilschutzmärkte und allenfalls gar der SZSV vom Bund bevormundet?

Nein, auf keinen Fall! Föderalismus und Pluralismus sollen und müssen weiterhin funktionieren bzw. «spielen». Es geht auch nicht um eine «unité de doctrine», sondern nur und bloss um eine einheitliche, gesamtschweizerische Wahl eines jährlichen Schwerpunktthemas in der Zivilschutz-Information. Wie die Nachricht (die Information) dann zum Empfänger gelangt, in welcher Form und mit welchen Mitteln und Methoden, darüber sollen die verantwortlichen Informationsmacher der kantonalen Zivilschutzmärkte und des Zivilschutzverbandes mit seinen vielen Zweig- bzw. Suborganisationen entscheiden.

Es geht also darum, die Informations-tätigkeit zu optimieren, erfolgversprechender an die Hand zu nehmen. Es soll vermehrt die «Bürgernähe» gesucht werden. Kantonale, regionale und/oder kommunale Informationsträger können die Bürger ihrer Gegend besser ansprechen, als dies das «amtliche Bern» kann. Auch hier gilt wiederum: Statt amtlicher Einheitskost aus Bern, eine bunte Palette. Statt mit Hilfe des eidgenössischen Amtsdeutsch soll der Zivilschutz dem Bürger in seiner Sprache vertraut gemacht werden.

■ Im vergangenen Jahr sind in unserem Land gleich drei bedeutende Vorlagen im Zusammenhang mit Zivilschutzzentren massiv beschädigt worden. Ich meine die Vorlagen in der Stadt Zürich sowie in den beiden Basel. Weshalb diese Niederlagen? War etwa die Informations-strategie falsch angelegt?

Bei den drei Vorlagen handelte es sich um zwei kantonale und ein kommunales Projekt. Der Bund hat diese geprüft und die Subventionen zugesichert. Das ganze Abstimmungsprozedere war nicht Sache des Bundes bzw. des BZS. Aus diesem Grunde nehme ich zu den einzelnen Informationskampagnen nicht Stellung.

Jedoch ein genereller Hinweis: Ich bin überzeugt, dass der Souverän bei der Ablehnung der Vorlagen nicht gegen den Zivilschutz, sondern etwa gegen

Kantonale und/oder kommunale Informationsträger können die Bürger ihrer Gegend besser ansprechen, als dies das «amtliche Bern» tut.

die Projekte, ihre Grösse, ihre bauliche Gestaltung, die Standortwahl und die Kosten gestimmt hat. Der Bürger ist heute öffentlichen Bauvorhaben gegenüber sehr kritisch eingestellt; und ebenso kritisch beurteilt er die jeweilige Standortwahl.

■ Sie erlebten in den nahezu zwölf Jahren BZS viel Positives, aber auch Negatives. Welches waren – aus der Sicht des scheidenden Infochefs – die hervorstechendsten Positiv- und Negativ-Ereignisse?

Vorbehaltlos positiv beurteile ich die enorme Auf- und Ausbauarbeit, die von vielen Zivilschutzverantwortlichen auf allen Stufen geleistet worden ist. In den vergangenen etwa zwölf Jahren hat der Zivilschutz, aufbauend auf einer ebenso klaren wie modernen Konzentration, in allen Bereichen Erstaunliches geleistet. Im eigenen Land wurden und werden diese Leistungen immer wieder mit guten Noten honoriert, so zum Beispiel von den eidgenössischen Räten im Zivilschutzzwischenbericht, im Bericht der nationalrätslichen Geschäftsprüfungskommission oder im Parlament anlässlich der Beratung und Verabschiedung von Gesetzesrevisionen. Ebenso gute Noten stellen ausländische Beobachter unserem Zivilschutz aus.

Im zwischenmenschlichen Bereich zähle ich zu den positivsten Erfahrungen das zum Teil freundschaftliche und aktive Geben und Nehmen, meine Kontakte mit den zahlreichen Zivilschutz-verantwortlichen im ganzen Lande.

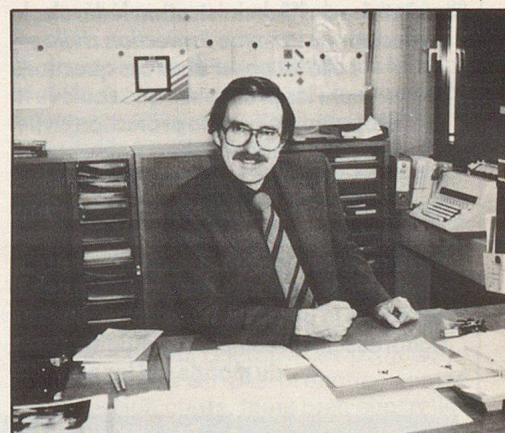
Zu den negativen Ereignissen und Erlebnissen zähle ich die Tatsache, dass es immer wieder Menschen gibt – glücklicherweise nur wenige –, die die Dienstleistung im Zivilschutz konsequent ablehnen. Es schmerzt mich festzustellen, dass die Mithilfe in einer humanitären Organisation, wo es darum geht, dass Menschen Menschen schützen und Menschen Menschen helfen, abgelehnt wird.

■ Sie waren das wichtigste Bindeglied zwischen dem BZS und dem Zivilschutzverband und sind immer wieder für den SZSV eingestanden. Im Verlaufe der Jahre haben Sie den Verband kennengelernt, seine Stärken und Schwächen. Können Sie uns einen Rat mit auf den weiteren Weg geben?

Die grosse Stärke des Verbandes ist seine breite Verankerung in der ganzen Schweiz. Die Schwäche liegt im heutigen etwas zu geringen politischen Gewicht des Verbandes.

Das war nicht immer so. Die Gründer-generation setzte sich aus sehr vielen Politikern aller Stufen zusammen, da machten alt Bundesräte, ehemalige und aktive Stände- und Nationalräte wie auch viele Persönlichkeiten aus den Exekutiven und Legislativen der Kantone und Gemeinden mit.

Heute ist die Zahl der engagierten und aktiven Politiker etwas zu gering, und auch die Zivilschutzlobbyisten fehlen in den Wandelhallen unserer Parlemente.



(Bilder: Fritz Friedli)

■ Ihr Weggang beim BZS hat in Zivilschutzkreisen wie eine Bombe eingeschlagen. Dass ein Beamter nach über zehn Jahren den Bundesdienst quittiert, ist ja in der Tat nichts Alltägliches. Weshalb nehmen Sie den Hut?

Aus persönlichen Gründen. Ich suche den Tapetenwechsel, eine neue Um-

welt, ein neues Umfeld, ein neues Arbeitsthema, eine neue Herausforderung. Es geht mir besonders auch darum, wieder gegenwartsbezogener arbeiten zu können. Das BZS arbeitet zukunftsbezogen/zukunftsorientiert für einen Tag X oder eine Stunde Null, der hoffentlich nie eintreffen bzw. die hoffentlich nie anbrechen wird. Die bfu arbeitet stark gegenwartsorientiert. Sie will hier und heute und jetzt Unfälle verhindern, Schadenfolgen mildern usw.

■ Die Informationsarbeit geht auch ohne Robert Aeberhard weiter. Ihre Gedanken dazu?

Jedermann ist ersetzbar. Ein neuer Besen wird wieder besser wischen, als dies der alte konnte. Als Abtretender sollte man nicht «gute Ratschläge» hinterlassen; trotzdem: Information bzw. Öffentlichkeitsarbeit ist eine faszinierende Aufgabe. Zum

Es schmerzt mich festzustellen, dass die Mithilfe in einer humanitären Organisation, wo es darum geht, dass Menschen Menschen schützen und Menschen Menschen helfen, abgelehnt wird.

Erlebnis wird sie dann, wenn man zielerichtet arbeiten kann und wenn die Ziele für jedermann leicht sichtbar, wenn die komplexen Zusammenhänge erkennbar, die Absichten überblickbar und die ganze Politik durchschaubar sind bzw. gemacht werden. □

Interview: Heinz W. Müller

actuellement en pleine phase révolutionnaire; en effet l'offre d'information devient énorme. De nouveaux citoyens sont à même de capter jusqu'à 50 programmes ou stations de radio et de télévision. Il n'est plus guère possible à tout un chacun d'avoir une vue d'ensemble et de maîtriser ce flot d'informations. On peut dès lors aisément comprendre que les émetteurs doivent se battre pour leur écoute. Leur lutte pour acquérir des auditeurs ou des téléspectateurs prend parfois des formes grotesques. Et, à cet égard, tous les moyens sont bons à ceux qui font l'information. Le résultat de cette situation, nous le voyons ici, et là dans une information à sensation qui cherche des effets faciles. Ce qui vaut pour les médias électroniques est également valable pour la presse écrite. On comprend dès lors que l'information sur la protection civile n'est pas la tâche facile dans un tel environnement. En effet, les médias ne prennent guère en considération les communiqués officiels exempts de sensationnel que nous produisons, et lorsqu'ils le font, le public n'en prend que rarement connaissance. Les lecteurs, les auditeurs et les téléspectateurs sont blasés. Les déclarations ennuyeuses n'éveillent aucun intérêt. De plus, il faut constater que les consommateurs d'informations et les citoyens sont aujourd'hui de plus en plus critiques à l'égard des communications publiques. Il y a dix ans encore, ils l'étaient beaucoup moins.

■ L'année dernière, l'OPFC a fait faire une étude sur les possibilités d'améliorer l'information et la motivation de la population suisse en matière de protection civile. Pour sa part, l'USPC a lancé au printemps une campagne d'annonces destinée à relever l'image de la protection civile. Pourquoi ce «remue-ménage»? Pourquoi la protection civile a-t-elle, comme on peut le constater, autant de peine à «passer la rampe», en dépit des efforts considérables consentis par l'OPFC, par l'USPC et par des militants de la protection civile?

De telles études sont indispensables. Il me paraît important que les responsables d'un domaine quelconque réexaminent leurs tâches, se fixent des objectifs, adoptent de nouvelles méthodes et là où c'est nécessaire suppriment les points faibles, car nous vivons – comme rappelé ci-dessus – dans un monde en constante mutation. Nous ne pouvons pas faire de progrès si nous manquons de souplesse et si nous ne réexaminons pas les objectifs et les moyens. Mais cette analyse de la situation ne doit pas se faire dans le «remue-ménage», elle doit au contraire constituer un processus normal et nécessaire.

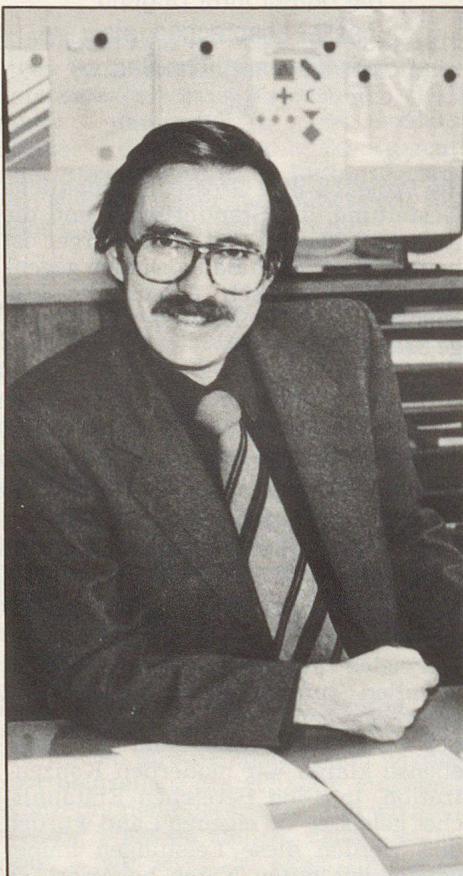
Quant à savoir pourquoi les efforts entrepris en matière d'information

Interview

«Souvent ce sont les gêneurs qui nous ouvrent les yeux, nous amènent à sortir des chemins battus et ainsi, nous font atteindre plus rapidement les objectifs recherchés.» Voilà ce que déclare Monsieur Robert Aeberhard, qui a occupé jusqu'à la fin de l'année dernière le poste de chef du service de l'information de l'Office fédéral de la protection civile. Avant que Robert Aeberhard ne vide son pupitre, devant lequel il a œuvré durant près de douze ans au service de l'Administration fédérale, le rédacteur de la revue *Protection civile* est allé lui poser diverses questions concernant les problèmes que soulève la propagande pour la protection civile, domaine dans lequel Robert Aeberhard a incontestablement fait œuvre de pionnier. Pour Robert Aeberhard, qui est désormais chef de service de l'information du Bureau suisse de prévention des accidents, il est clair que la propagande et la publicité en faveur de la protection civile doivent tenir rigoureusement compte des modifications du monde qui les entourent.

Robert Aeberhard

■ Protection civile: Monsieur Aeberhard, vous avez occupé durant douze ans le poste de chef de l'information de l'Office fédéral de la protection civile (OFPC). Depuis vos débuts, qu'est-ce qui a changé en matière d'information à la protection civile?



Robert Aeberhard: Si nous regardons en dehors du cercle de la protection civile, nous pouvons constater aisément que le monde et la société ont profondément changé de structures et que les processus de mutation se poursuivent. Dans le domaine de l'information, plus particulièrement, nous nous trouvons

dans la protection civile ne portent pas toujours des fruits, c'est dans la situation de l'environnement esquissée ci-dessus qu'il faut en voir la cause. D'ailleurs quels sont les travaux qui portent toujours des fruits? A cela s'ajoute qu'aujourd'hui le citoyen, qui doit travailler le plus souvent sous la pression des événements, recherche, durant son temps libre, plus volontiers des sujets qui le détendent, plutôt que des thèmes à problèmes. On pourrait écrire sur cette question une grande étude dont le titre pourrait être à peu près le suivant: «Possibilités et limites de la propagande et de l'information dans la protection civile, compte tenu de son impact sur le public le plus large et sur les groupes de pression...»

■ Vous avez une grande expérience des médias. Ces derniers temps, ceux-ci ont fait des rapports souvent critiques et parfois même carrément irrespectueux sur la protection civile, en particulier lorsqu'ils traitaient du problème marginal du refus de servir, et des visions d'horreur de la destruction atomique. Cela vous dérange-t-il?

Absolument pas, car nous jouissons dans notre Etat de droit démocratique de la liberté de la presse et d'expression, car notre Etat pluraliste doit avoir de nombreux penseurs, de nombreux écrivains, et des citoyens critiques, car la critique est indispensable et qu'elle sert, en règle générale, à faire progres-

On doit admettre qu'actuellement le citoyen en tant que consommateur d'informations, se montre beaucoup plus critique à l'égard des communications officielles qu'ils ne l'était il y a dix ans et plus...

ser les choses, enfin, car nous apprécions la variété d'opinions et un système de média de toutes les tendances. On pourrait allonger la liste de ces motifs.

Nos partenaires ou ceux qui nous critiquent nous poussent vers nos objectifs parce qu'ils nous mettent dans une situation inconfortable. Souvent ce sont précisément les gêneurs qui nous ouvrent les yeux, nous amènent à sortir des chemins battus et nous font atteindre plus rapidement les objectifs recherchés.

Cette critique peut aussi se révéler salutaire face aux actes peu honorables, à l'égoïsme, au lucre, au fanatisme ou à tout autre défaut ou manque.

■ Ainsi que nous l'avons constaté au début de cette interview, en matière de publicité, on ne peut plus procéder aujourd'hui comme il y a vingt ans. Que signifie cela pour la protection civile?

La publicité pour la protection civile doit s'adapter à son environnement en constante mutation, ou doit à tout le moins tenir compte de façon correcte de ces mutations. Ce qui était valable hier ne l'est plus aujourd'hui, et ce qui l'est aujourd'hui peut fort bien ne plus avoir de succès demain.

Les partenaires et ceux qui formulent des critiques générantes nous amènent également à nous rapprocher du but.

Les produits des faiseurs d'information doivent «percer» et pour cela ils doivent être élaborés selon les techniques médiatiques et vendus selon les désirs de la clientèle. A cet effet, il faut savoir faire preuve de souplesse et avoir le courage de prendre des mesures et d'utiliser des méthodes aussi peu conventionnelles qu'inorthodoxes. Il me paraît en outre important que l'*«Establishment»* prenne davantage au sérieux les critiques honnêtes et positives, qu'il sache séparer dans les critiques ce qui est le bon grain de l'ivraie et qu'il puisse de la sorte semer et récolter ce qui doit l'être.

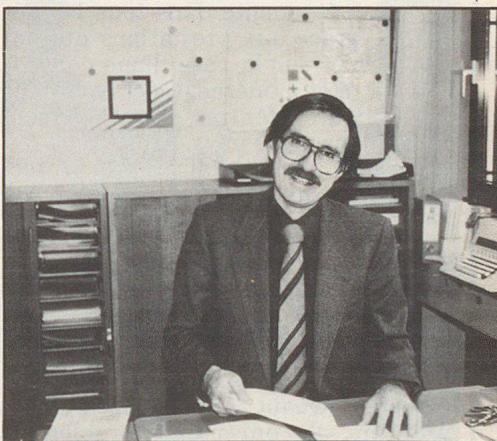
■ Le 19 novembre, des cantons et des représentants de diverses organisations de protection civile ont été invités à Berne. Sujet unique des discussions: «Unité de doctrine» en matière d'information. Cela signifie-t-il que les services cantonaux de la protection civile et, au besoin, de l'USPC elle-même devront passer sous la tutelle de la Confédération?

Non, en aucun cas. Il faut que le fédéralisme et le pluralisme continuent de fonctionner et de jouer leur rôle respectif. Il ne s'agit pas de fixer une «unité de doctrine», mais seulement et uniquement de choisir un thème central unique d'information sur la protection civile, qui puisse être étendu à toute la Suisse. Quant à savoir comment l'information parviendra au public, sous quelle forme et selon quelle méthode, c'est l'affaire des responsables des services d'information des offices cantonaux de la protection civile, de l'Union

suisse pour la protection civile et de ses nombreuses sections, branches et organisations subordonnées.

Il faut optimiser l'information, il faut prendre des chemins qui mèneront au succès. Il faut se rapprocher davantage encore du citoyen. Les responsables de l'information aux niveaux cantonal, régional et communal peuvent atteindre le citoyen de leur région plus facilement que la Berne fédérale officielle. Là encore, au lieu d'avoir recours à des contributions uniformes de Berne, il est préférable de laisser la liberté à l'initiative locale. Plutôt que d'utiliser la langue administrative sèche, il faut que la protection civile s'adresse à chaque citoyen dans sa langue régionale.

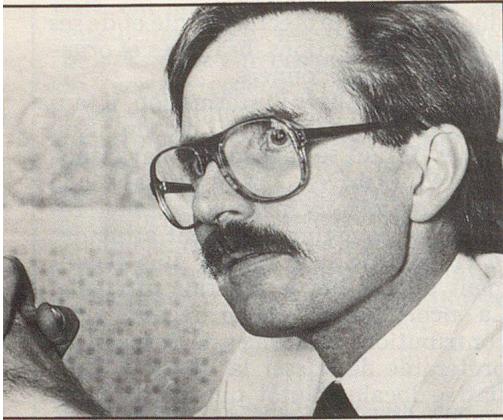
■ L'année passée, dans notre pays, trois projets importants concernant des centres d'instruction de la protection civile ont été massivement rejetés par le peuple. Je veux parler des projets de la ville de Zurich et des deux demi-cantons de Bâle. Pourquoi ces défaites? La stratégie d'information était-elle défaillante?



(Photos: Fritz Friedli)

Il s'agissait de deux projets cantonaux et d'un projet communal. La Confédération les avait examinés et avait promis de les subventionner. Mais le processus de votation dans son ensemble n'était pas l'affaire de la Confédération ni, par conséquent, de l'OFPC. Voilà pourquoi je ne prends pas position sur chacune des campagnes d'information qui ont précédé ces votations. Une remarque générale cependant: je suis persuadé qu'en rejetant ces projets, le souverain ne s'est pas prononcé contre la protection civile, mais bien contre les projets eux-mêmes, leurs grandeurs, la conception de leur construction, le choix de leur implantation et leurs coûts. Le citoyen se montre actuellement très critique à l'égard des projets de constructions publiques, comme à l'égard du choix de leur implantation.

■ Durant les quelque douze années où vous avez collaboré à l'OFPC, vous avez enregistré de nombreux succès mais



connu également des échecs. Du point de vue du chef de l'information sortant de fonction, quels sont les événements positifs et négatifs qui vous ont le plus frappé?

Je puis considérer sans la moindre réserve comme très positif les travaux d'extension et d'établissement de la protection civile, qui ont été fournis par de nombreux responsables à tous les niveaux. Durant les douze dernières années, la protection civile a connu une évolution étonnante dans tous les domaines, grâce aux prestations qui ont été fournies sur la base d'une conception claire et moderne. Ces prestations ont toujours été très honorablement notées dans notre pays. Ainsi en va-t-il du rapport intermédiaire sur la protection civile, qui fut bien approuvé par les Chambres fédérales. De même, la commission de gestion du Conseil national a également fait un rapport favorable. On peut citer en outre le Parlement lorsqu'il a délibéré puis s'est prononcé sur la révision de la loi sur la protection civile, qu'il a d'ailleurs adoptée. Quant aux observateurs étrangers, ils ont été favorablement impressionnés par notre protection civile.

Sur le plan des rapports humains, j'ai fait des expériences des plus positives, dans mes échanges amicaux et mes contacts avec de nombreux responsables de la protection civile dans toute la Suisse.

Quant à mes expériences négatives, je dois y compter le fait qu'il se trouve toujours des individus - fort heureuse-

ment peu nombreux - pour refuser de servir dans la protection civile. Il m'est pénible de devoir constater que certains puissent refuser de participer à une organisation humanitaire où des êtres humains protègent d'autres êtres humains, où des êtres humains aident et secourent d'autres êtres humains.

■ Vous avez été le principal homme de liaison entre l'OFPC et l'Union suisse pour la protection civile et vous vous êtes constamment porté garant de l'USPC. Au cours des années, vous avez appris à connaître notre association, ses points forts, ses faiblesses. Quel conseil pourriez-vous nous donner pour la poursuite de notre action?

La grande force de l'USPC ressort de son implantation très large dans toute la Suisse. Sa faiblesse réside dans son poids politique insuffisant.

Il n'en a pas toujours été ainsi. La génération fondatrice se composait d'un très grand nombre de politiciens de tous niveaux. Il y avait aussi bien d'anciens conseillers fédéraux que des conseillers nationaux et aux Etats en fonction. Il y avait également de nom-

Il m'est pénible de constater que des individus puissent refuser de collaborer à des organisations dans lesquelles des êtres humains protègent et secourent d'autres êtres humains.

breuses personnalités issues des organes législatifs et exécutifs des cantons et des communes. Aujourd'hui, le nombre des hommes politiques engagés dans la protection civile est trop faible. Le nombre de «lobbyistes» est insuffisant dans la salle des «pas-perdus» de notre Parlement fédéral.

■ L'annonce de votre départ de l'OFPC a fait l'effet d'une bombe dans les milieux de la protection civile. Il n'est pas courant de voir un fonctionnaire fédéral quitter le service de la Confédération après plus de dix ans. Pourquoi avez-vous «jeté l'éponge»?

J'ai agi pour des motifs personnels. Je recherche un nouvel engagement, un nouvel environnement, un nouveau champs d'activité, un nouveau sujet de travail et de nouveaux défis.

Je souhaite en particulier agir sur le présent, accomplir des tâches dont on a besoin aujourd'hui et maintenant. La protection civile agit pour le futur,

Les responsables cantonaux et communaux sont mieux à même que la Berne officielle de s'adresser aux citoyens de leur région...

pour le jour ou l'heure zéro, une heure dont nous espérons tous qu'elle n'arrivera jamais, qu'elle n'éclatera jamais. Or le Bureau suisse de la prévention des accidents est branché sur le présent. Il veut prévenir les accidents ici, aujourd'hui et maintenant et en diminuer les suites, etc.

■ Les travaux d'information continueront, même sans Robert Aeberhard. Qu'en pensez-vous?

Personne n'est irremplaçable. On balai mieux avec un nouveau balai qu'avec un ancien. C'est pourquoi je m'abstiendrai de donner de «bons conseils» à mon successeur. Et pourtant:

L'activité d'information et de propagande est une tâche fascinante. Elle donne une grande expérience vécue, si l'on peut travailler en cherchant des objectifs, si chacun peut clairement voir quels ils sont, si l'on peut discerner les relations complexes entre les choses, si les intentions sont déterminables et enfin si l'ensemble de la politique peut être défini.

Interview: Heinz W. Müller

ACO, c'est exactement ce qu'il vous faut pour des lits de protection civile.

ils sont adaptés à leur fonction: les nouveaux lits COMODO superposables correspondent à toutes les exigences de la protection civile.

Leur matériel est adéquat: construction en tubes d'acier rigides munis d'un système de fixation par fiches permettant une utilisation variée. Garniture de lit individuelle interchangeable.

ils sont conformes aux prescriptions de l'OFPC: à l'épreuve des chocs de 1 atm. et subventionnés par l'OFPC.

Venez voir notre stand d'exposition.

ils sont intéressants pour les budgets: avec toute la gamme des services, y compris l'ensemble des conseils à la clientèle.

ACO équipe avantageusement les abris de PC.



Mobilier de protection civile ACO
Allensbach & Co. AG
8304 Wallisellen
Tél. 01 830 15 18



Volant détachable INFO-PC					
Veuillez m'(nous) adresser s.v.p. des informations sur les lits de protection civile ACO superposables. Merci.					
Nom: _____					
Téléphone: _____					
Adresse: _____					
Commune: _____					

